



**MPHEC**  
Maritime Provinces  
Higher Education  
Commission

**CESPM**  
Commission de  
l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes

## Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

13 avril 2015

Fredericton (N.-B.) – Neuf élèves sur dix dans les écoles secondaires des Maritimes ont l'intention de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire, et l'université constitue leur premier choix.

En mai 2014, quand on a demandé aux élèves de 12<sup>e</sup> année des Maritimes quels étaient leurs projets d'avenir, 71 % d'entre eux ont répondu qu'ils prévoyaient s'inscrire à un établissement d'enseignement postsecondaire à l'automne, alors que 21 % ont affirmé qu'ils le feraient probablement au cours des cinq prochaines années. Ces données sont présentées dans un rapport publié aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

« Nous sommes très heureux de constater la popularité des établissements d'enseignement postsecondaire auprès des jeunes de la région, a déclaré Mireille Duguay, directrice générale de la Commission. Il est particulièrement remarquable que près de la moitié des élèves qui prévoient poursuivre leurs études à l'automne aient dit qu'ils allaient fréquenter l'université, ce qui est presque deux fois plus que toute autre destination postsecondaire. »

Une des constatations intéressantes de ce sondage est que les principaux motifs invoqués par les élèves pour choisir telle ou telle destination postsecondaire varient très peu; qu'ils optent pour une éducation universitaire ou collégiale, la grande majorité des élèves disent le faire pour des raisons liées à la préparation au marché du travail.

En tout, 63 % des futurs étudiants universitaires s'attendent de pouvoir trouver un emploi qui est étroitement lié à leur programme d'études une fois qu'ils auront terminé leur formation. Toutefois, pour ce qui est de trouver un emploi *près de leur domicile*, les attentes sont beaucoup plus modestes, puisque seulement 14 % d'entre eux ont dit s'attendre à se dénicher un emploi à temps plein dans leur localité natale.

On a également posé des questions aux élèves au sujet des coûts de l'éducation et des moyens qu'ils prévoyaient prendre pour les financer. « Il ne fait aucun doute que les élèves qui connaissent les coûts les connaissent très bien, a précisé M<sup>me</sup> Duguay. Toutefois, le quart des futurs étudiants universitaires n'ont pas pu répondre à ces questions. On note une corrélation entre ce que l'élève connaît des coûts des études universitaires et le montant qu'ils s'attendent que leurs parents pourront couvrir. » Plus grand est le pourcentage du coût de leurs études que les élèves s'attendent à ce que leurs parents paient, plus il est probable qu'ils ne connaissent pas le coût de la scolarité.

Le rapport examine de nombreux autres thèmes abordés auprès des étudiants qui se dirigent vers des études postsecondaires, comme la durée anticipée de leurs études, leurs attentes à l'égard de l'éducation postsecondaire et qui les a influencés à poursuivre leurs études.

À la question de savoir pourquoi la CESPM avait mené un sondage auprès des élèves du secondaire, M<sup>me</sup> Duguay a répondu ceci : « Notre objectif est de mieux connaître les attentes des futurs étudiants et de déterminer si celles-ci correspondent à la réalité. Le rapport que nous



**MPHEC**  
Maritime Provinces  
Higher Education  
Commission

**CESPM**  
Commission de  
l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes

rendons public aujourd'hui décrit ces attentes. Dans un rapport de suivi, nous étudierons dans quelle mesure les diplômés universitaires estiment que leurs attentes ont été comblées. Cet "état de la situation" constituera une source précieuse d'information pour nos intervenants, c'est-à-dire les gouvernements, les universités et, surtout, les élèves et leurs parents ».

Pour obtenir un exemplaire du rapport intitulé *Attentes à l'égard de l'enseignement supérieur : perspectives de la 12<sup>e</sup> année*, consultez le site [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

La Commission a collaboré étroitement avec les ministères de l'Éducation des trois provinces participantes afin de réaliser le sondage en mai et juin 2014. Le sondage a été effectué auprès d'un échantillon de plus de 5 000 élèves de 175 écoles secondaires des Provinces maritimes. La marge d'erreur s'appliquant aux résultats du sondage est de  $\pm 1,4\%$ , 19 fois sur 20.

***Au sujet de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) :*** Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle a pour mission d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer l'environnement d'apprentissage postsecondaire. Les 20 membres de la Commission sont issus des Provinces maritimes et ils représentent les établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux et le grand public. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possibles pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

-30-

Renseignements pour les médias :  
Dawn Gordon  
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes  
506-453-2844  
Courriel : [cespm@cespm.ca](mailto:cespm@cespm.ca)

-----  
À L'INTENTION DES DIFFUSEURS DE NOUVELLES

Selon un rapport publié aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, neuf élèves sur dix dans les écoles secondaires des Maritimes ont l'intention de poursuivre les études au niveau postsecondaire, et l'université constitue leur premier choix.

En mai 2014, quand on a demandé aux élèves de 12<sup>e</sup> année des Provinces maritimes quels étaient leurs projets d'avenir, 71 % d'entre eux ont répondu qu'ils prévoyaient s'inscrire à un



**MPHEC**  
Maritime Provinces  
Higher Education  
Commission

**CESPM**  
Commission de  
l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes

établissement d'enseignement postsecondaire à l'automne, alors que 21 % ont indiqué qu'ils le feraient probablement au cours des cinq prochaines années.

Mireille Duguay, directrice générale, a déclaré que la Commission était très heureuse de constater la popularité des établissements d'enseignement postsecondaire auprès des jeunes de la région. Elle a ajouté qu'il est particulièrement remarquable que près de la moitié des élèves qui prévoient poursuivre leurs études à l'automne aient dit qu'ils allaient fréquenter l'université, ce qui est presque deux fois plus que toute autre destination postsecondaire.

Le rapport intitulé *Attentes à l'égard de l'enseignement supérieur : perspectives de la 12<sup>e</sup> année*, est disponible au [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).